



## Credit travaux pour une maison dont je ne suis pas propriétaire

Par **Zelda57500**, le **08/11/2023** à **12:46**

Bonjour,

Je vais contracter un crédit travaux pour finir les travaux de la maison de mon concubin.

Crédit qui sera au 2 noms mais remboursé par moi uniquement

J'aimerais également lui racheter une petite part de la maison ( 5%) afin d'être propriétaire même de peu.

Nous comptons également nous pacser l' année prochaine.

Que dois-je faire pour me protéger en cas de séparation, est ce que je pourrais récupérer les sommes du crédit investies dans la maison?

Merci

Par **youris**, le **08/11/2023** à **15:37**

bonjour,

vous demandez un prêt dont vous et votre concubin serez solidaires pour son remboursement.

généralement le bien objet du prêt, sert de garantie au prêteur.

pour devenir du bien partiellement le propriétaire doit vous vendre des droits indivis dans la propriété du bien, mais vous devez en informer l'organisme de crédit.

pour récupérer les sommes que vous avez investies, soit cela se fait amiablement, sinon c'est le tribunal et dans ce cas, il vous faudra les factures que vous avez payées mais pas de

remboursment pour votre main d'oeuvre éventuelle.

je vous conseille de régler la répartition de la propriété de bien avant de d'emprunter.

salutations